

Bilan de la concertation engagée sur le dossier StocaMine au 25 février 2011

1. Contexte

Le 12 août 2010, le directeur du cabinet du ministre d'Etat de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer, Jean-françois CARENCO a adressé un courrier au Liquidateur des MDPA et Président de StocaMine M.Alain ROLLET.

"...pour lancer le processus de fermeture du site (StocaMine), je vous demande de bien vouloir engager, comme le préconise ce rapport (Caffet-Sauvalle) une concertation au niveau local avec les différentes parties prenantes concernées par l'avenir de ce stockage, préalablement à tout dépôt de dossier administratif en application du Code de l'Environnement et du Code Minier.

Cette concertation devra porter sur les différents scénarios de fermeture et permettre de bien identifier les enjeux à étudier dans chacun de ces cas afin de déterminer les moyens techniques les plus performants pour supprimer ou à défaut réduire les risques résiduels à court et long termes. Elle devra tout particulièrement accompagner le déroulement de l'expertise que vous avez confiée à l'INERIS à la fin de l'année 2009.

Vous rendrez compte de cette concertation à un comité de pilotage que j'ai demandé au préfet de mettre en place."

2. Mise en œuvre

2.1 Préparation : mission d'assistance à la préparation d'un dispositif de concertation confiée à C&S conseils, cabinet spécialisé, dès le 16 août 2010.

- Objectif : évaluer les connaissances, les perceptions et les attentes des acteurs à l'égard du projet de fermeture et de la concertation associée.
- Moyen : interviews de 16 personnes identifiées par l'exploitant comme concernées par la gestion de la fermeture du site StocaMine (élus, associations, Etat, délégués mineurs, syndicats).
- Résultat : production d'un rapport de synthèse des entretiens individuels.

2.2 Moyens de concertation mis en œuvre

a/CLIS StocaMine : la CLIS de StocaMine, animée par un représentant du préfet, a été réactivée le 16 septembre 2010. Elle participe bien évidemment à la mise en œuvre de la concertation et elle a mis en place le Comité de Pilotage annoncé précédemment. Le rôle de l'exploitant est d'informer les membres de la CLIS.

b/Comité de Pilotage : celui-ci est constitué de treize experts, dont dix sont nommés par les représentants des cinq collèges du Grenelle de l'Environnement présents à la CLIS et trois sont des personnalités qualifiées désignées par l'le préfet. En pratique, sa mission diffère de ce qui était

esquissé initialement et elle consiste en fait à analyser et à rendre des avis sur la tierce expertise et les études menées par l'INERIS ou d'autres experts à la demande de StocaMine.

StocaMine et son expert l'INERIS viennent présenter lors des réunions du Copil les études nécessaires à l'élaboration du dossier d'arrêt d'activité qui devra être déposé, à commencer par l'analyse critique de toutes les études précédemment réalisées. Au fil des trois premières réunions, le Copil n'a fait que poser des questions à StocaMine sans exprimer d'avis et il souhaite que StocaMine lui présente rapidement les solutions alternatives. Le Copil est l'un des moyens de concertation mis en œuvre par la CLIS.

c/Mise en ligne d'un site internet : un site Internet StocaMine a été mis en ligne le 16 septembre 2010 à l'issue de la réunion de la CLIS présidée par le Sous-préfet de Thann.

- Constitution : 8 chapitres principaux qui traitent de l'histoire de l'entreprise, de l'incendie, du procès, du processus de fermeture, de la réglementation applicable, des études de l'INERIS, de l'actualité et questions/réponses.
- Visiteurs : 1120 internautes différents au 25 février 2011 et 1315 visites.
- Réactions : deux commentaires adressés via le blog du site, précision de définition et réaction pour le destockage.
- Gestion : mise à jour selon l'actualité de l'entreprise.

d/Visites du site de stockage au fond: visites du stockage à raison de 6 personnes par descente, maximum une fois par semaine.

4 janvier 2011 : Journalistes de l'AFP, l'Alsace, DNA, et Badische Zeitung

13 janvier 2011 : France bleue, France 3 Alsace

20 janvier 2011 : 5 membres du collectif Destocamine et un journaliste des DNA

27 janvier 2011 : 6 élus locaux (maires et conseillers généraux)

10 février 2011 : Journalistes de la télévision allemande SWR

D'autres visites sont programmées :

Autres élus

Syndicalistes C.F.D.T. et CGC

e/Réunion publique : StocaMine a fait part, lors de la CLIS du 16 septembre 2010, de son intention d'organiser une réunion publique afin de d'informer les publics qui ne pourraient pas être contactés par ailleurs et d'échanger avec eux. Il lui a été répondu qu'une telle réunion ne pouvait pas se concevoir avant que la CLIS ne soit elle-même informée des éléments qui seront débattus en public. StocaMine souhaite donc, après la première CLIS de l'année 2011, soit organiser une réunion publique, soit participer à une telle réunion pour expliquer à la population :

- le processus de fermeture et le rôle du comité de pilotage,

- les objectifs environnementaux et en particulier l'objectif principal qui est la préservation de la nappe phréatique d'Alsace,
- l'état d'avancement des études et échanges avec le Copil en expliquant qu'à ce jour aucun scénario de fermeture n'est choisi et qu'il est nécessaire d'appréhender les risques propres à chaque scénario afin de définir des mesures de prévention adaptées.

Cette réunion pourrait être organisée à l'initiative de la CLIS et devra absolument bénéficier de la participation de représentants du COPIL pour éclairer les échanges de témoignages indépendants tels que décidés par la CLIS.

StocaMine propose que la modération et l'animation de cette réunion soit confiées à un professionnel.